



AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BATIMENT DU 23 AVRIL 2026

Lors de sa séance du 23 avril 2026 qui s'est tenue de 17H00 à 17h55, le Comité des Parties Prenantes d'Ecominéro pour la filière des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) relevant de la catégorie 1 telle que mentionnée au II de l'article R. 543-289 du Code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par Ecominéro, le vote et avis suivants.

Vote pour une augmentation du barème des éco-contributions applicables aux producteurs et metteurs en marché à compter du 1^{er} août 2026

A l'unanimité, les membres du Comité présents ou représentés ont voté pour l'émission d'un avis du Comité des Parties Prenantes en faveur d'une augmentation des éco-contributions applicables aux producteurs et metteurs en marché à compter du 1^{er} août 2026.

Avis favorable avec : Neuf (9) votes exprimés - Aucune abstention

Liste des membres présents ou représentés lors de la réunion¹

Collège « Producteurs »

Ann Soucayet (Filière Béton)
Isabelle Dorgeret* (FFTB)
Vincent Raynaud* (SNROC)

Collège « Associations »

Frédéric Didier (Vieilles Maisons Françaises)
Luc Blanchard (France Nature Environnement)

Collège « Collectivités »

Sylviane Oberlé (AMF)
Jean-Michel Buf* (Régions de France)

Collège « Opérateurs »

Mathieu Hiblot (SEDDRE)
Marie Tobias (FNTP)

Invités permanents

Adrienne Ouvrieu (FDMC)
Axel Mehnana (FFB)
Alain Plantier (UNICEM)

¹ Les personnes dont le nom est suivi d'un astérisque avaient donné pouvoir